



Nouvelles et Analyses

Vol. 1, no 30
5 juin 2012

Qui va contrôler l'industrie de défense en France ?

Par Yves Bélanger
Professeur au département de
science politique de l'UQAM

L'économie de défense de la France repose principalement sur huit grandes organisations, soit le groupe Dassault, EADS (via sa filiale militaire Cassidian) et Safran dans le périmètre aéronautique, MBDA dans les missiles, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) dans le nucléaire, Thales dans l'électronique, DCNS dans la construction navale et Nexter dans l'équipement terrestre. L'État français ne possède de position majoritaire que dans le CEA et la DCNS, mais il détient également des blocs d'actions importants dans Safran, Thales et EADS. Autant dire qu'il est la seule force en mesure d'insuffler une quelconque direction au complexe français et la seule autorité capable de fixer un nouveau cap en matière de construction d'une industrie de défense européenne dont l'assise est limitée pour l'instant (EADS et MBDA).

Sous la présidence de Nicolas Sarkozy, l'objectif prioritaire a été de favoriser un rapprochement intersectoriel apte à faire émerger un conglomérat privé capable de concurrencer les grands intégrateurs américains et britanniques comme Lockheed-Martin, Boeing ou BAE Systems. L'initiative a donc été confiée au seul fabricant totalement privé soit le groupe Dassault. Ce dernier a été invité à acquérir

26% de Thales et ce dernier a acquis 35% de DCNS. Une puissante filière s'est ainsi constituée. Elle a tenté d'étendre ses tentacules en direction de Safran et de Nexter notamment. Mais ces derniers projets ont avorté et le rêve d'une grande organisation capable de couvrir l'ensemble du spectre en défense s'est brisé.

Dans ce processus, EADS, pourtant détenteur de 46% des actions de Dassault aviation, une filiale du groupe Dassault, a été gardé à l'écart et a même du faire face à des attaques souvent sévères. L'hostilité entre Dassault et EADS s'est accentuée en 2008 lorsque Nicolas Sarkozy a interdit à EADS d'entrer dans la course au contrôle de Thales. Dès lors, il est devenu clair qu'EADS ne figurait pas très haut dans les plans de Paris.

L'arrivée de François Hollande au Palais de l'Élysée peut ouvrir des perspectives nouvelles. L'occasion pourrait être belle pour le gouvernement de faire sentir la présence des pouvoirs publics en mettant en place une nouvelle politique sectorielle et industrielle plus centrée sur la construction de l'Europe qu'elle ne l'a été au cours des cinq dernières années. Si EADS veut hériter de cette mission, elle aura non seulement à démontrer qu'elle peut faire franchir des pas décisifs sur le front européen, mais aussi qu'elle sera en mesure de propulser l'industrie française sur la scène internationale.